

Mon PASS UCA

en 10 étapes



Mon nom :

Mon prénom :

Date consultation d'anesthésie :

Date de l'opération :



**La vidéo de « Louise va se faire opérer
à l'unité de chirurgie ambulatoire »
est accessible sur le site internet
de l'hôpital Necker-Enfants malades :**

*« Louise se fait opérer à l'unité
de chirurgie ambulatoire de Necker »*

www.hopital-necker.aphp.fr/ambulatoire

Sommaire

Coordonnées du service	p. 4
Présentation du service	p. 5
Avant l'opération	
Étape 1 : La consultation de chirurgie	p. 6
Autorisation d'opérer	p. 7
Ordonnance d'antiseptique	p. 9
Étape 2 : La consultation d'anesthésie	p. 11 et 12
Étape 3 : La pré-admission	p. 13
Étape 4 : La préparation et organisation	p. 14 et 15
Étape 5 : Deux jours avant l'opération et la veille	p. 16
Les points essentiels à respecter et les documents à apporter	p. 17
Comment se doucher la veille et le jour de l'opération ?	p. 18
Consignes de jeûne pré-opératoire	p. 19 et 20
Le jour de l'opération	
Étape 6 : L'accueil dans l'unité	p. 21
Étape 7 : L'attente pré-opératoire	p. 22
Étape 8 : La salle de réveil	p. 23
Étape 9 : La salle de pré-sortie / Sortie	p. 24
Le lendemain de l'opération	
Étape 10 : Le suivi post-opératoire	p. 25
Évaluer la douleur de votre enfant	p. 26
Contacts et plan	p. 27

Coordonnées du service

Une équipe à votre écoute :

L'équipe soignante de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire est à votre disposition pour répondre à vos questions avant l'hospitalisation ou pour des conseils post-opératoires : du lundi au vendredi.

Accueil

01 44 49 58 07

Consultation d'anesthésie

De 8h30 à 16h

Tél : 01 44 49 57 31

Bureau des rendez-vous

De 9h30 à 17h00

Tél. 01 44 49 51 41

Tél. 01 44 49 51 23

Fax 01 71 19 60 38

Unité de Chirurgie Ambulatoire (UCA)

Bâtiment Jean Hamburger, porte H1,
1^{er} étage

Coordinateurs médicaux

Pr F. DENOYELLE
Pr. H. KEITA-MEYER

Cadre de Santé

M^{me} BOINNOT
Tél. 01 71 19 60 85

Appel veille et lendemain de l'opération

Tél. 01 44 49 50 22

Tél. 01 71 19 60 86

Poste de soins infirmiers

De 7h00 à 20h00

Tél. 01 71 19 60 86

Fax. 01 44 49 45 13

Secrétariat médical

De 10h00 à 17h30

Tél. 01 71 19 64 39

Tél. 01 44 49 47 86

Assistante sociale

Tél. 01 44 49 47 99

Les bénévoles de l'association Les Blouses Roses proposent des activités ludiques, des coloriages, des jeux et partagent avec les enfants un moment de détente.

Présentation du service

Bienvenue en Unité de Chirurgie Ambulatoire.

Que veut dire chirurgie ambulatoire ?

C'est ce qu'on appelle souvent « chirurgie de jour » ou « hôpital de jour ».

Il s'agit d'une opération qui est réalisée dans la journée sans passer la nuit à l'hôpital, à condition que l'état de santé de votre enfant le permette.

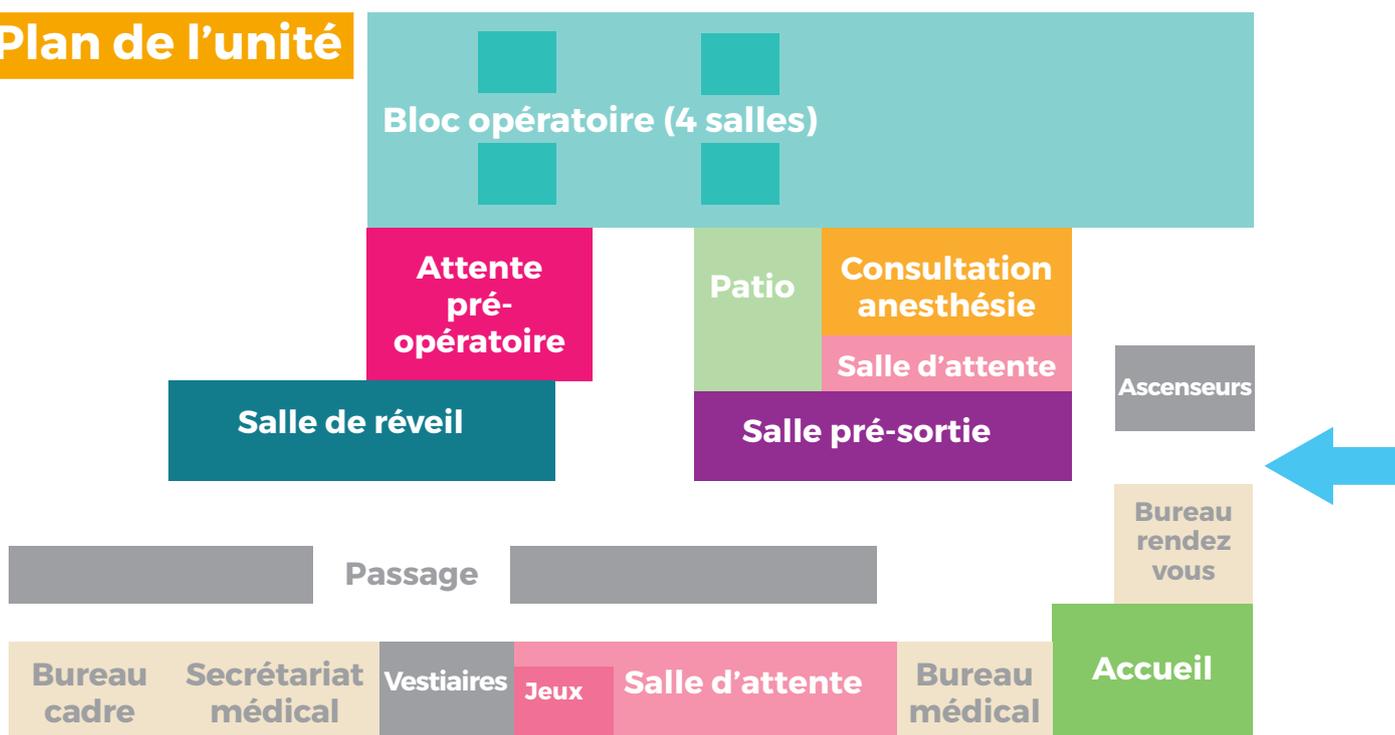
Votre enfant va être accueilli au sein de l'unité de chirurgie ambulatoire de l'hôpital universitaire Necker-Enfants malades.

L'unité regroupe différentes spécialités chirurgicales :

- Chirurgie ORL et Cervico-faciale
- Chirurgie Ophtalmologique
- Chirurgie Orthopédique
- Chirurgie Maxillo faciale, Orale et Plastique
- Chirurgie Viscérale
- Neurochirurgie

Cette unité comprend sur un même étage : une unité de soins, un bloc opératoire et une salle de réveil.

Plan de l'unité



Étape 1

La consultation de chirurgie

- Le chirurgien **propose d'opérer votre enfant en chirurgie ambulatoire**
- D'autre part, il **vérifie si les conditions sont bien remplies** pour ce type de chirurgie :
 - ◇ Votre engagement à rester à l'hôpital une nuit si votre enfant en a besoin
 - ◇ Les conditions de votre retour au domicile (voir p. 15)
 - ◇ Votre hébergement proche de l'hôpital ou d'une structure pédiatrique (voir p. 15)
 - ◇ La possibilité de vous joindre au téléphone
- Le chirurgien vous **remet le livret d'accueil « Mon PASS UCA »** que vous devez lire attentivement **avant la consultation d'anesthésie**



Autorisation d'opérer

AUTORISATION à conserver dans le dossier du patient

Recueil du consentement / Article R.1112-35 du code de la Santé Publique / Article 42 du code de déontologie médicale

Cas n°1* : Titulaire de l'autorité parentale conjointe

Nous, soussignés

Père : Nom : Prénom :

Mère : Nom : Prénom :

En qualité de titulaire de l'autorité parentale pour l'enfant :

Étiquette Patient

Cas n°2** : Autorité parentale exercée par un seul parent

Je soussigné(e)

Père : Nom : Prénom :

Mère : Nom : Prénom :

En qualité de titulaire de l'autorité parentale pour l'enfant :

Autorisons / autorise

l'opération suivante.....

.....
sous anesthésie, après avoir été informé (s) sur l'opération
et sur les risques encourus, par le Dr / Pr

.....
du service

les actes médicaux liés à cette opération

Nous avons été, j'ai été prévenu(s) que le choix final de la
technique anesthésique incombe au médecin responsable
de l'anesthésie le jour de l'opération. Ce dernier peut
ne pas être celui qui m'a reçu le jour de la consultation
d'anesthésie.

Fait à, le / / 20.....

ATTENTION

L'autorisation doit être
signée par tous les titulaires
de l'autorité parentale.
Dans le cas contraire, votre
enfant ne pourra pas être
opéré.

Ce document signé doit
être remis uniquement au
médecin ou à l'infirmière.
Il ne doit pas être envoyé
à la Gestion Administrative
des patients (GAP)

Signatures des titulaires de l'autorité parentale

Parent n° 1 ou tuteur

Nom :

Prénom :

Signature :

Parent n° 2 ou tuteur

Nom :

Prénom :

Signature :

*Cas n°1 : autorité parentale conjointe : nom, prénom et la signature des 2 parents est obligatoire.

**Cas n°2 : autorité parentale exercée par un seul parent : nom, prénom et la signature de ce seul parent est requise.
Il appartient à ce parent de justifier qu'il est le seul titulaire de l'autorité parentale.

Ordonnance d'antiseptique pour les 2 douches

Date :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Âge :

Douche et shampoing la veille au soir et le matin de l'opération au domicile avec :

- 1 flacon de 125 ml de CHLOREXIDINE moussante à 4% type HIBISCRUB®
- 1 flacon de 125 ml de POLIVIDONE IODEE moussante à 4% type BETADINE SCRUB®
- 1 flacon de 200 ml de savon liquide glycériné peau normale (ACL 6642320) (nouveau-nés et ≤ à 1 mois)

NON SUBSTITUABLE

Bain de bouche la veille et le matin de l'opération au domicile

- 1 flacon de solution pour bain de bouche sans alcool (à diluer)

Nom et signature du médecin

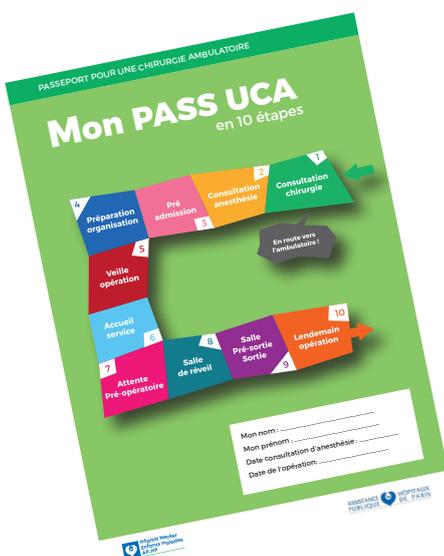
Unité de chirurgie ambulatoire pédiatrique : 01 71 19 60 86

Étape 2

La consultation d'anesthésie

Documents à apporter le jour de la consultation d'anesthésie

- Le livret d'accueil « MON PASS UCA »
- Le carnet de santé
- L'ordonnance des traitements en cours s'il y en a
- Les compte rendus des examens et des consultations (radiographies, échographies, examens biologiques et consultations faites chez des médecins spécialistes)
- Le dossier de pré-admission rempli avec les photocopies des documents demandés (voir étape 3)



1^{er} temps

L'infirmière vérifie avec vous :

- Les données administratives parents/enfant, adresse, téléphones, mail
- La date de l'opération et l'indication opératoire

L'infirmière vous rappelle les points essentiels à respecter :

- L'autorisation d'opérer signée des 2 parents ou du titulaire de l'autorité parentale
- Les 2 douches avant l'opération à la maison
- Le jeûne
- Comment rentrer chez vous après l'opération
- La présence obligatoire d'un parent pendant toute la journée ambulatoire

2^{ème} temps

- La consultation d'anesthésie n'est réalisée qu'en **présence de l'enfant et de l'un des 2 parents ou le titulaire de l'autorité parentale**. Les grands parents, frères et sœurs même majeurs ne sont pas autorisés à accompagner seuls l'enfant
- **Le médecin anesthésiste vérifie la possibilité que votre enfant soit opéré en ambulatoire** et vous informe des techniques d'endormissement et des traitements contre la douleur
- Il vous remet une **ordonnance d'antalgiques pour obtenir les médicaments en pharmacie. Ce traitement n'est à prendre qu'après l'opération**
- **Si vous avez des difficultés à parler ou comprendre le français, vous devez prévoir un interprète** (membre de la famille ou personne de confiance) pour le jour de la consultation d'anesthésie et pour le jour de l'opération.

Étape 3

La pré-admission

Le jour de l'opération, afin d'arriver directement dans le service sans devoir accomplir les formalités administratives vous devez :

- **Remplir** votre dossier de pré-admission. Vous pouvez aussi faire la pré-admission sur le site www.hopital-necker.aphp.fr/pre-admission
- **Photocopier et insérer** les pièces justificatives demandées dans le dossier

Après la consultation d'anesthésie

- **Déposer** votre dossier de pré-admission complet au service des admissions, situé au **rez-de-chaussée du bâtiment Hamburger, porte H1**

OU

- **Retourner** le dossier complet par courrier avec l'enveloppe T fournie dans un **délai minimum de 3 semaines avant l'opération**



Étape 4

La préparation et l'organisation

1. Pendant la période de 10 jours avant l'opération

- Ne pas donner à votre enfant de l'ASPIRINE® et des anti-inflammatoires : ADVIL®, NUREFLEX®, IBUPROFÈNE®
- Seul le PARACÉTAMOL est autorisé : DOLIPRANE® OU DAFALGAN®
- Pour les adolescents fumeurs : **pas de tabac** la veille et le jour de l'opération

2. Si votre enfant est malade la semaine avant l'opération

(Ex : fièvre, toux grasse, rhume, angine, conjonctivite, diarrhée...)

- **Consultez** votre pédiatre ou votre médecin traitant
- **Prévenez** le plus tôt possible l'équipe ambulatoire au 01 71 19 60 86

3. Prévoir la présence d'un parent pendant toute la journée de l'hospitalisation

4. Les frères et sœurs de moins de 15 ans ne sont pas autorisés dans le service.

Une halte garderie est à votre disposition dans l'hôpital pour les frères et les sœurs **à partir de 4 mois et de moins de 7 ans**



Contactez le 01 47 34 69 47 ou 06 80 77 61 71 (Réservation recommandée)

5. L'autorisation d'opérer

DOIT ÊTRE SIGNÉE IMPÉRATIVEMENT PAR LES TITULAIRES DE L'AUTORITÉ PARENTALE, c'est-à dire les DEUX PARENTS

ou

**Le TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
(Apportez le document justificatif)**

ATTENTION

La garde exclusive de l'enfant **ne signifie pas** l'autorité parentale exclusive de l'enfant.

Dans le cas où un seul parent est titulaire de l'autorité parentale, apportez le document justificatif (jugement, livret de famille, acte de décès).

6. Le retour au domicile

- **Si vous ne résidez pas dans les départements suivants :
75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 28 - 60**

Prévoyez un hébergement en région parisienne

- Une liste d'hôtels autour de l'hôpital vous sera remise par courrier avec le dossier de pré-admission
- Une maison des familles située dans l'hôpital peut vous accueillir la veille et le soir de l'opération. **Réservez une place dès connaissance de la date de l'opération** au 01 56 58 10 23

Le retour à la maison ne peut pas s'effectuer en transport en commun.

- **Si votre enfant a moins de 10 ans**
 - Prévoyez soit un taxi, soit un véhicule personnel **avec 2 accompagnants majeurs dont un parent ou représentant légal**
- **Si votre enfant a plus de 10 ans**
 - Prévoyez soit un taxi, soit un véhicule personnel

Étape 5

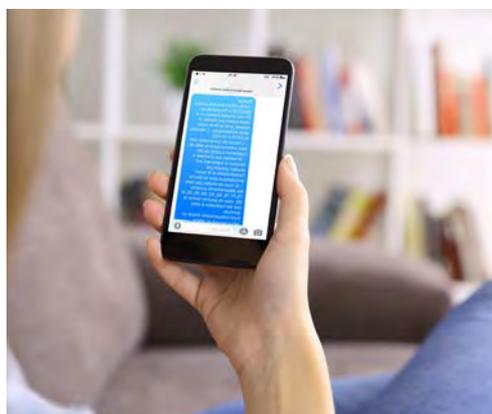
Deux jours avant l'opération et la veille

Afin de nous assurer que votre enfant sera bien en état d'être opéré et du bon déroulement de son suivi opératoire, vous allez recevoir deux jours avant puis la veille et le lendemain de son opération quelques questions par sms avec votre accord.

Il est essentiel que vous y répondiez, car ces sms sont des sms automatiques. Il est important que nous soyons assurés de votre venue, de l'opérabilité de votre enfant et rassurés sur le bon déroulement des suites opératoires.

Nous serons alertés si votre réponse laisse apparaître un problème ou un risque de complication.

Deux jours avant l'opération, vous allez recevoir des sms de l'hôpital avec :



- un **rappel de la date**
- une **demande de retour d'information** si :
 - votre enfant a un **problème de santé**
 - vous avez un **empêchement**
- une **demande de confirmation** que les **examens qu'on vous a demandés ont bien été pratiqués**, dans le cas de certaines interventions.

La veille de l'intervention, à partir de 14h30, vous allez recevoir à nouveau des sms de l'hôpital avec :

- **l'heure à laquelle vous êtes attendus dans le service**
- un rappel de toutes les **consignes qu'il est obligatoire de suivre** pour que l'intervention puisse avoir lieu et que le séjour de votre enfant se déroule dans les meilleures conditions.

Si vous avez un problème, quel qu'il soit, qui vous inquiète, vous pouvez toujours nous joindre au 01 71 19 60 86 du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00.

Les points essentiels à respecter

- L'horaire d'arrivée dans l'unité
- L'horaire de l'arrêt de l'alimentation et de boisson
- La douche avant l'opération : 2 douches à effectuer la veille et le jour de l'opération au domicile avec l'antiseptique prescrit
- La présence obligatoire d'un parent pendant toute la journée ambulatoire
- Le lieu d'hébergement prévu
- Le transport pour le retour au domicile prévu

Les documents obligatoires à apporter

- **Mon PASS UCA** avec à l'intérieur l'autorisation d'opérer signée des 2 parents ou du titulaire de l'autorité parentale
- Les compte rendus des examens et des consultations (radiographies, échographies, examens biologiques et consultations faites chez des médecins spécialistes)
- Les médicaments que prend votre enfant avec les ordonnances
- Pour ceux qui n'ont pas pu remettre le dossier d'admission lors de la consultation d'anesthésie, **prévoir une arrivée une demi-heure avant l'heure de convocation**
- Le carnet de santé

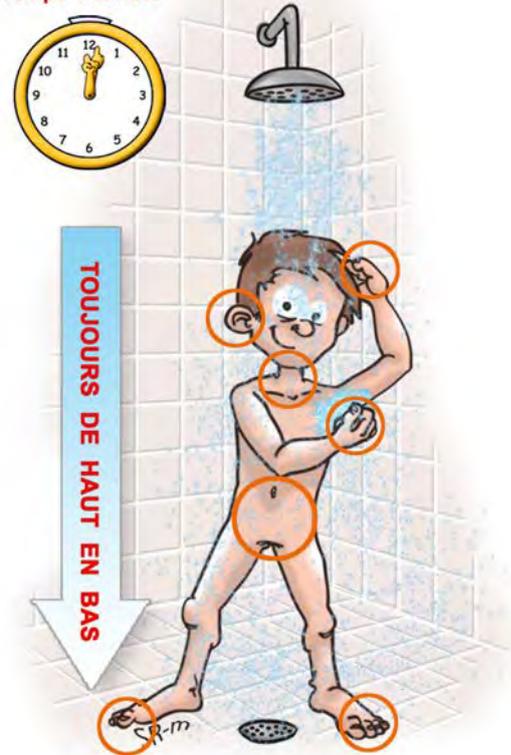
Comment se doucher la veille et le jour de l'opération ?

Les 2 douches au domicile sont obligatoires avant toute opération chirurgicale, pour éviter les complications infectieuses post-opératoires.

La douche doit être complète et soigneuse

- Retirez les tatouages non permanents, les bijoux, (bagues, bracelets, boucles d'oreilles, piercings, colliers)
- Coupez les ongles des mains et des pieds
- Retirez le vernis à ongles et les faux ongles
- Douchez votre enfant avec l'antiseptique recommandé que vous aurez acheté en pharmacie
- Insistez sur les zones entourées sur le dessin
- Lavez les cheveux de votre enfant avec le même antiseptique
- Ne pas mettre de produit dans les yeux ni dans le conduit auditif
- Vérifiez la propreté du nombril, des oreilles et du sexe
- Séchez le corps de votre enfant avec une serviette propre et mettez-lui un vêtement propre
- Ne rien appliquer sur sa peau et ses cheveux, le matin de l'opération
- Terminez la toilette par un brossage soigneux des dents
- Faire dormir votre enfant dans des draps propres

Temps 1 minute



Pensez à laver le doudou ou l'objet favori de votre enfant la veille ou l'avant-veille de l'opération afin qu'il puisse l'accompagner à l'hôpital.

Consignes de jeûne pré-opératoire

À respecter pour la **sécurité** de votre enfant

La veille de l'opération à 14h30

ou le vendredi pour le lundi

**un SMS vous communiquera l'heure exacte
d'arrêt de l'alimentation**

Votre enfant doit :

Arrêter toute alimentation

6 heures avant l'arrivée à l'hôpital

Arrêter toute alimentation au sein

4 heures avant son arrivée à l'hôpital

Arrêter de boire de l'eau

1 heure avant son arrivée

ATTENTION :

**LE NON RESPECT D'UNE DE CES CONSIGNES CONDUIRA
À L'ANNULATION DE L'OPÉRATION DE VOTRE ENFANT**

Pour des raisons médicales spécifiques, le médecin anesthésiste se réserve le droit, en consultation d'anesthésie, de modifier le contenu du repas autorisé ou d'allonger la durée du jeûne prévu.

Consignes de jeûne pré-opératoire

Au cours de la consultation d'anesthésie de mon enfant,

Nom

Prénom

le Docteur m'a expliqué l'importance du jeûne pré-opératoire.

Mon enfant peut prendre ses médicaments le matin à 6 heures qui comportent :

.....
.....
.....
.....

Je certifie que mon enfant a pris :

- son dernier repas/biberon de lait leàheures

- sa dernière tétée leàheures

- sa dernière prise d'eau le àheures

L'heure de l'opération m'a été communiquée la veille de l'hospitalisation (l'après midi)

au téléphone par l'infirmière.

Fait à le

Nom et signature

Étape 6

L'accueil dans l'unité

Le personnel soignant vous accueille dans l'unité et vous explique le déroulement du séjour ambulatoire.

Présentez-vous directement dans l'unité si la pré-admission a été réalisée.

Après vérification de :

- L'état de santé de votre enfant. En cas de fièvre, toux grasse, écoulement nasal épais, votre enfant est réexaminé par le médecin anesthésiste qui confirmera ou non l'opération
- Renseignements administratifs
- Respect du jeûne : **arrêt de l'alimentation et de la boisson** pour éviter tout risque préjudiciable pendant l'anesthésie de votre enfant (Voir p 19)



ATTENTION Si votre enfant a mangé ou bu sans respecter les heures indiquées, le médecin anesthésiste annulera l'opération.

- **L'aide soignante vous accompagne** dans la salle d'attente où une aire de jeux est proposée à votre enfant
- **Vous êtes ensuite conduits** au vestiaire pour habiller votre enfant en tenue spécifique pour le bloc opératoire
- **L'infirmière contrôle la propreté de votre enfant**

On vous indiquera un horaire probable pour l'opération ; ceci n'est qu'une estimation. Par exemple : votre enfant peut être opéré ½ heure ou 1 heure après selon le déroulement des opérations précédentes.

Étape 7

L'attente pré-opératoire

- **Vous pouvez accompagner** votre enfant jusqu'à la salle pré-opératoire
- **Des bénévoles de l'association « les Blouses Roses »** proposent à votre enfant différentes activités avant son départ au bloc opératoire
- **Vous serez pris en charge** par l'équipe du bloc opératoire
 - Équipe d'anesthésie
 - Équipe chirurgicale
- **Une fois votre enfant entré au bloc opératoire, vous êtes invités à regagner la salle d'attente**
- **Il est interdit de manger et boire dans la salle d'attente** afin de respecter le jeûne des autres enfants en attente d'une opération
 - Un coin repas est mis à votre disposition à l'entrée du service
 - Une cafétéria est à votre disposition dans l'enceinte de l'hôpital



Étape 8

La salle de réveil

L'opération terminée, votre enfant est conduit en salle de réveil pour une surveillance post-opératoire qui varie entre 1 heure à 2 heures environ.

- L'infirmière vous prévient lorsque vous pouvez rejoindre votre enfant
- **Seul 1 parent à la fois peut rester auprès de l'enfant**
- Le chirurgien et le médecin anesthésiste viennent vous rencontrer pour faire le point sur l'opération réalisée et vous donner les consignes post-opératoires

En fonction de l'état de santé de votre enfant, le médecin anesthésiste valide et signe la sortie de la salle de réveil.



Étape 9

La salle de pré-sortie

Votre enfant sera conduit en salle de pré-sortie pour une dernière étape de surveillance générale et locale avant le retour au domicile.

- **Seulement un parent à la fois peut rester auprès de l'enfant.**
- Suivant la prescription médicale, l'équipe soignante propose à votre enfant une collation (boisson et alimentation).
- La sortie définitive est validée par l'équipe médico chirurgicale suivant l'état général de votre enfant en l'absence de complication post-opératoire.
- Les recommandations et documents de sortie vous sont expliqués et remis (compte rendu opératoire et d'anesthésie, ordonnances, rendez-vous opératoire, certificats médicaux, bulletin d'hospitalisation)
- **En cas de complications (douleur non calmée, saignements, difficulté à la reprise alimentaire, vomissements), votre enfant peut être gardé en surveillance pour une nuit.**



Étape 10

Le suivi post-opératoire

Le lendemain de l'intervention, vous allez recevoir de l'hôpital des sms vous demandant l'état de santé de votre enfant.

Ces SMS vont nous permettre :

- d'évaluer l'état de santé de votre enfant
- d'adapter s'il le faut la surveillance ou le traitement de votre enfant.

Il est important de répondre *même si tout va bien* car, en l'absence de réponse, nous serons obligés de vous déranger en vous envoyant d'autres sms, voire en vous contactant par téléphone.

Bien sûr, si vous avez un problème, quel qu'il soit, qui vous inquiète, vous pouvez toujours nous joindre au 01.71.19.60.86 du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00.

*N'hésitez pas à nous contacter si besoin !
L'ensemble du personnel vous remercie de votre confiance et met tout en œuvre pour vous apporter des soins de qualité.*

Quelques jours après l'opération, vous recevrez un mail vous invitant à exprimer votre niveau de satisfaction à partir de réponses à un questionnaire.

Vos réponses sont importantes. Elles permettront de connaître les points positifs de votre séjour et ceux à améliorer.



Évaluer la douleur de votre enfant au domicile

La liste des comportements présents ou absents (tableau ci-dessous) peut vous aider à évaluer la douleur de votre enfant.

En cas d'interrogation, n'hésitez pas à nous contacter au 01 71 19 60 86 du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00.

JOUR						
HEURE						
Pleurniche ou se plaint plus que d'habitude						
Pleure plus facilement que d'habitude						
Joue moins que d'habitude						
Ne fait pas les choses qu'il ou elle fait d'habitude						
Semble plus inquiet que d'habitude						
Semble plus calme que d'habitude						
A moins d'énergie que d'habitude						
Refuse de manger						
Mange moins que d'habitude						
Tient l'endroit douloureux de son corps						
Essaie de ne pas heurter l'endroit douloureux de son corps						
Gémit ou grogne plus que d'habitude						
A le visage plus congestionné que d'habitude						
Cherche du réconfort plus que d'habitude						
Prend le médicament qu'il ou elle refuse d'habitude						

D'après l'échelle PPMP - Postoperative Pain Measure for Parents Chambers CT, Reid GJ, Mc Grath, Finley GA. Development and preliminary validation of a postoperative measure for parents. Pain 1996; 68 : 307-13.

Informations utiles

Unité de Chirurgie Ambulatoire (UCA)

7h00 - 20h00, Bâtiment Hamburger, porte H1, 1^{er} étage

Du lundi au vendredi : Tél : 01 71 19 60 86

Consultation d'anesthésie (UCA)

8h30 - 16h00, Bâtiment Hamburger, porte H1, 1^{er} étage

Du lundi au vendredi : Tél : 01 44 49 57 31

Il n'est pas possible de stationner dans l'hôpital avec votre véhicule.

Vous trouverez des parkings publics proches (payants) :

- 81 rue Falguière - Paris 15
- 28 rue Péclet - Paris 15
- 12 et 141 boulevard du Montparnasse - Paris 6
- 8 et 37 boulevard Garibaldi - Paris 15

Vous trouverez des stations de taxis :

- 149 rue de Sèvres
- 56 boulevard des Invalides
- Place Henri-Queuille



Hôpital Necker
Enfants malades
AP-HP

ASSISTANCE
PUBLIQUE



HÔPITAUX
DE PARIS

www.aphp.fr

